Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 33 (1907)
Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCOURS POUR UN COLLÈGE, A PRILLY

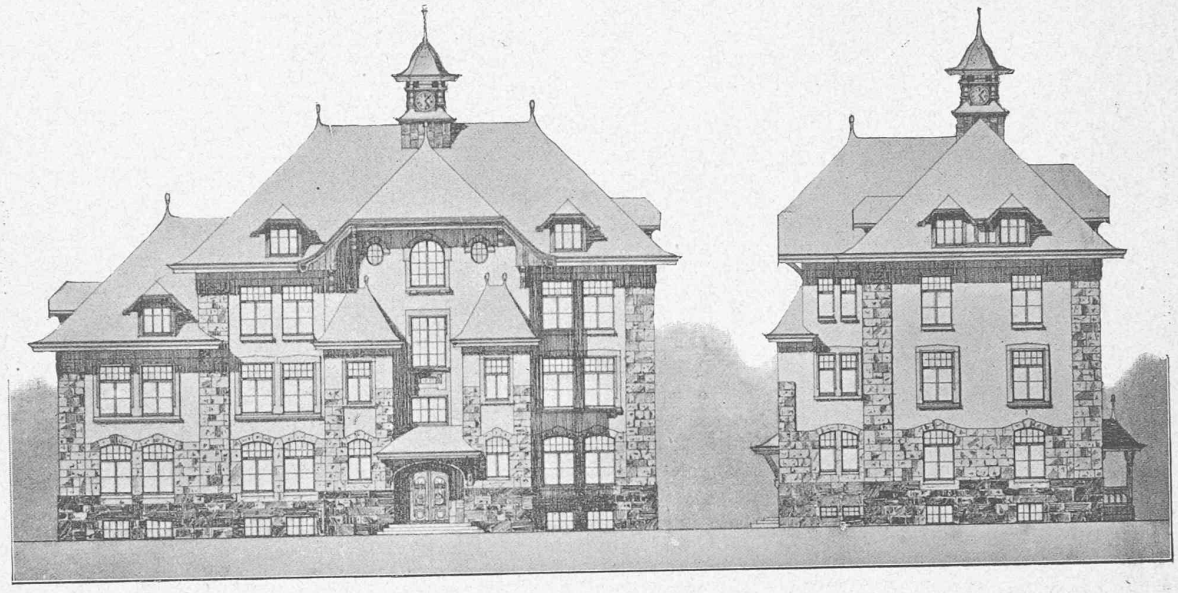

1. Façades.

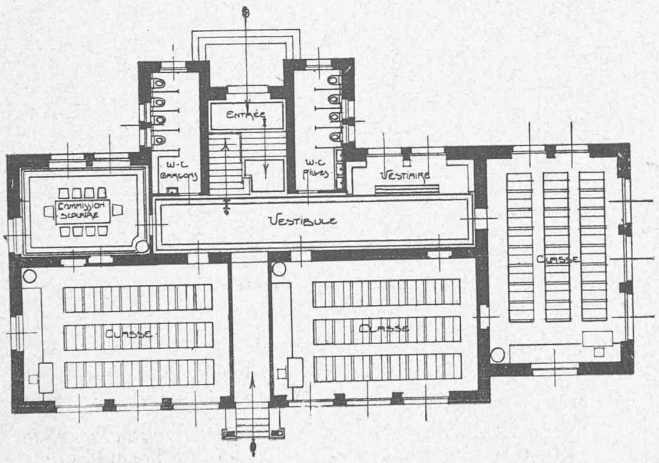

2. Plan du rez-de-chaussée.

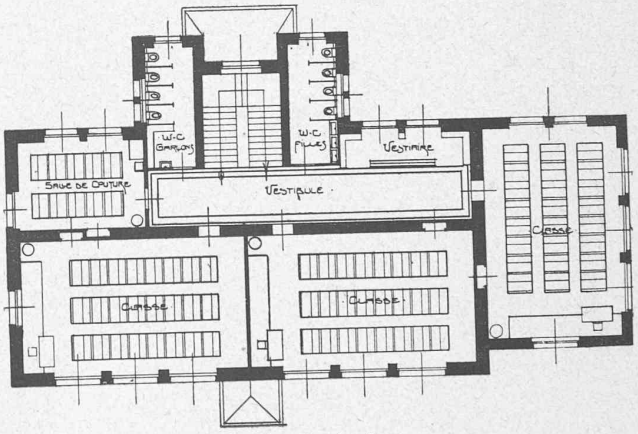

3. Plan du 1er étage.

Ier prix : Projet « *Paysage* », de MM. Squire & d'Okolski, architectes, à Renens.

4° *Lorsque le trafic exigera le doublement de la voie, il faudra d'abord, en raison des frais bien moins considérables, l'entreprendre sur les lignes d'accès ;*

5° *L'achèvement prématuré du deuxième tunnel équivaudrait au sacrifice injustifié du système, à la fois si précieux pour notre pays et si humain, des « deux galeries ».*

CONCOURS

Concours pour un collège, à Prilly.

Rapport du jury.

Le jury désigné pour l'examen des projets présentés s'est réuni le 1er août 1907, à Prilly, à 9 heures du matin.

La Municipalité de Prilly est présente. Il est constaté que les 27 projets désignés ci-après sont parvenus en temps voulu, et que tous ces projets sont conformes aux prescriptions du programme, savoir : Nos 1. *Ecolier avec serviette.* — 2. *Carré vert.* — 3. *A la grande Vigne.* — 4. *Circonférence rouge.* — 5. *1008.* — 6. *Babillard.* — 7. *La Bohème.* — 8. *Cercle orangé barré.* — 9. *Tilleul.* — 10. *Dixi 5900.* — 11. *Illico.* — 12. *Mappemonde dessinée.* — 13. *Paysage.* — 14. *Chon-Chon.* — 15. *Prévoir c'est savoir.* — 16. *Fleur de marronnier.* — 17. *Ecolier courant.* — 18. *Cercle bleu.* — 19. *Espace.* — 20. *Lumière.* — 21. *A la Baule.* — 22. *Niture.* — 23. *Prilly triangle.* — 24. *Panis et Scientia.* — 25. *Etoile.* — 26. *Cloche.* — 27. *Sud-Est.*

Les membres du jury procèdent individuellement à un premier examen des projets exposés.

Au premier tour d'élimination, les projets ci-après sont éliminés pour insuffisance d'étude ou dispositions générales par trop défectueuses : Nos 5. *1008.* — 7. *La Bohème.* — 19. *Espace.* — 22. *Niture.*

Au deuxième tour sont éliminés les projets suivants qui, tout en présentant des dispositions heureuses, soit en plan, soit en façades, ne sont pas étudiés dans leur ensemble de façon à pouvoir être considérés comme répondant d'une manière suffisante aux exigences du programme: Nos 1. *Ecolier avec serviette.* — 6. *Babillard.* — 9. *Tilleul.* — 10. *Dixi 5900.* — 14. *Chon-Chon.* — 15. *Prévoir c'est savoir.* — 18. *Cercle bleu.* — 20. *Lumière.* — 21. *A la Baule.* — 23. *Prilly triangle.* — 24. *Panis et Scientia.* — 25. *Etoile.*

Au troisième tour sont éliminés :

No 8 *Cercle orange barré.* Projet habilement présenté, surtout en ce qui concerne la perspective ; les façades ont beaucoup de caractère et sont en même temps traitées très simplement.

Le plan est bon, on critique cependant la position excentrique de l'escalier principal.

Les appartements ont des W.-C. communs ce qui ne peut être admis.

La disposition de la salle de gymnastique est mauvaise. Cube trop élevé.

No 11. *Illico.* Le plan est bon, mais les vestiaires sont insuffisants. L'idée de disposer les appartements à chaque étage est heureuse, mais alors il est nécessaire que ceux-ci aient un dégagement spécial; la porte palière donnant sur le vestibule des classes offre beaucoup trop d'inconvénients.

Façades sans caractère et peu étudiées.

Cube trop élevé.

No 12. *Mappemonde.* Projet bien présenté, le plan est clair, mais l'escalier principal placé au Midi prend une place précieuse.

La salle de couture est trop exiguë.

La distribution de l'étage des appartements n'est pas heureuse; toitures compliquées.

No 16. *Fleur de marronnier.* Bon plan, mais trop étendu ; il y a beaucoup de place perdue en vestibules et dégagements ; la salle de couture est mal éclairée. La perspective est habilement rendue, les façades sont simples et bien dans le caractère.

Projet très coûteux.

No 17. *Ecolier courant.* Ce projet comporte un bâtiment trop haut et trop lourd qui conviendrait plutôt pour un emplacement exigu.

Les façades manquent de tranquillité. La cuisine indiquée au rez-de-chaussée ne se comprend pas.

L'escalier principal a une largeur insuffisante.

No 26. *Cloche.* Mauvaise disposition du plan, les avant-corps prévus porteraient ombre sur les classes des arrière-corps, ce qui n'est pas admissible. La distribution des combles n'est pas bien comprise; les appartements sont peu éclairés.

Bonnes façades, perspective bien rendue.

Cube élevé, projet coûteux.

* * *

Ensuite des éliminations précédentes, cinq projets restent en présence. Le désir du jury aurait été de donner le premier prix au projet, no 27 *Sud-Est*, si l'article 11 du programme de concours ne l'avait pas obligé à donner d'abord la préférence au projet le plus avantageux au point de vue financier. Le projet no 13, *Paysage*, ayant un cube très inférieur a dû ainsi être primé en premier.

Le jury, cependant, attire spécialement l'attention des autorités communales sur les mérites exceptionnels du projet *Sud-Est*. La disposition nouvelle des appartements dans un bâtiment annexe, faisant cependant bien corps avec le bâtiment destiné à l'école est très recommandable ; la partie scolaire, sauf quelques petits détails, est très bien comprise.

L'architecture, très simple, est parfaitement appropriée au caractère local.

Il serait désirable de voir exécuter ce projet qui donnerait à notre canton un type intéressant et nouveau de bâtiment scolaire.

Après discussion, les prix suivants sont attribués aux cinq projets en présence :

1er prix : Fr. 400.—, no 13, Paysage.

Plan simple, clair et bien étudié ; la disposition des salles d'école et des dégagements est excellente ; la salle de couture est un peu petite ; le dégagement sur le préau est trop étroit. La distribution des appartements est heureuse.

Les façades sont traitées simplement et ont un caractère bien approprié à la destination du bâtiment.

Le projet a le mérite d'avoir un cube très restreint et, par conséquent, d'être d'un coût peu élevé.

2me prix : Fr. 350.—, no 27, Sud-Est, déjà décrit ci-dessus.

3me prix : Fr. 250.—, no 3, A la grande Vigne.

La distribution des classes sur deux étages seulement est bonne; l'éclairage de celles-ci est bien compris.

L'étage des appartements a une bonne distribution. Les façades d'un caractère un peu spécial sont traitées sobrement et font bon effet. Ce projet est susceptible d'être facilement amélioré.

CONCOURS POUR UN COLLÈGE, A PRILLY

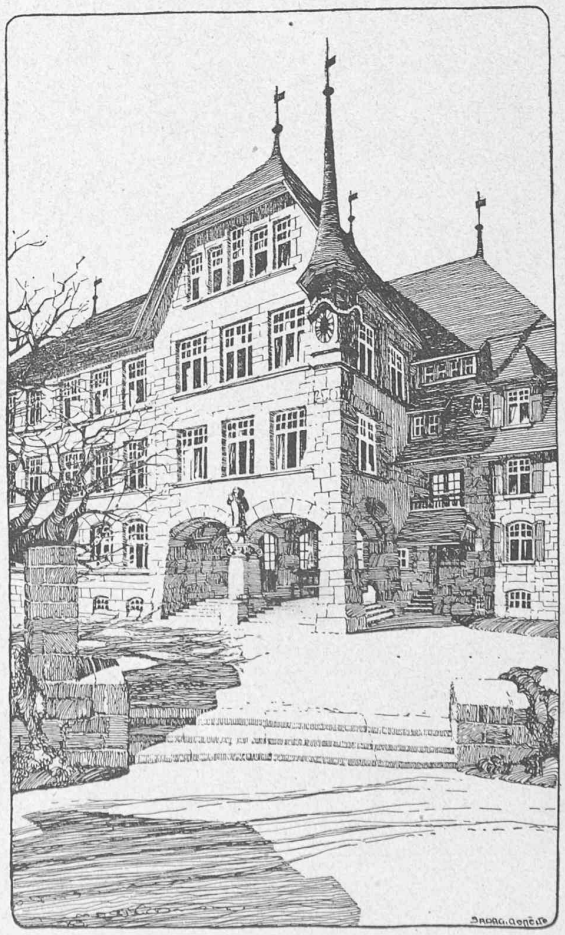

IIe prix : Projet « *Sud-Est* » de M. Epitaux, architecte, à Lausanne.

CONCOURS POUR UN COLLÈGE, A PRILLY

1. Perspective

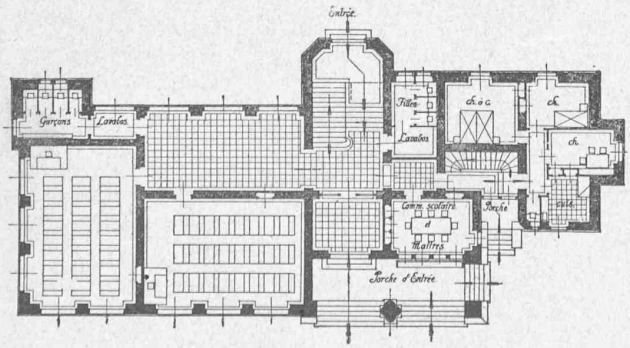

2. Plan du rez-de-chaussée.

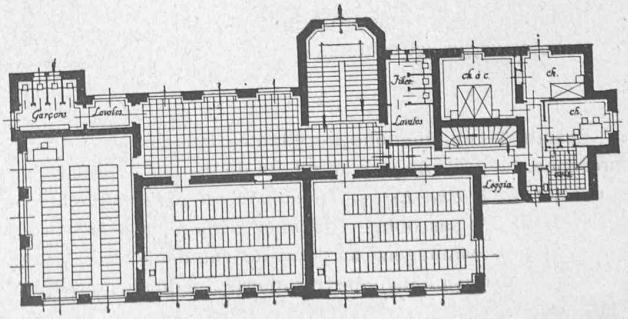

3. Plan du premier étage.

IIe prix : Projet « *Sud-Est* », de M. Epitaux, architécte, à Lausanne.

1. Perspective.

2. Façade.

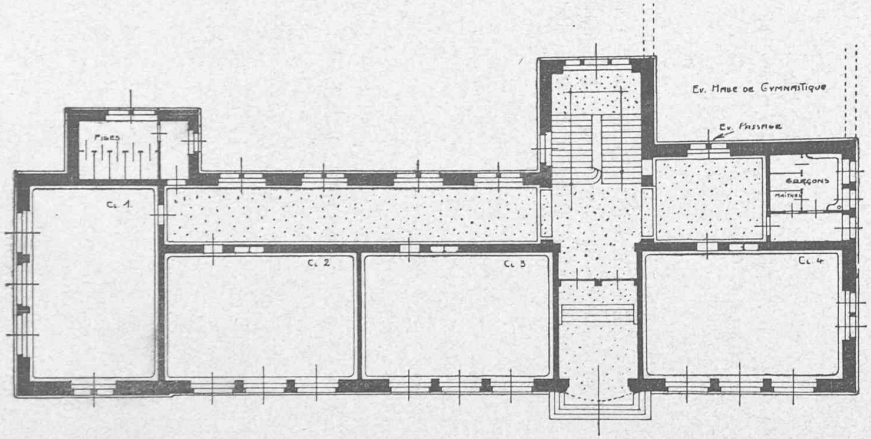

3. Plan du rez-de-chaussée.

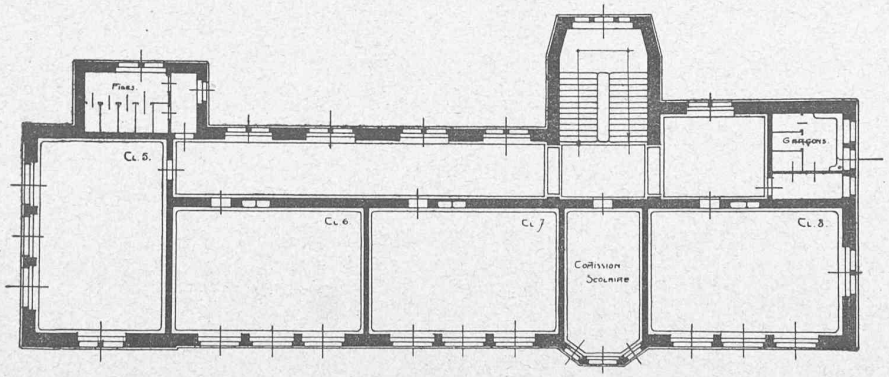

4. Plan du premier étage.

IIIe prix : Projet « *A la grande Vigne* », de MM. Bosset et Buche, architectes, à Payerne.

1re mention : nº 2, Carré vert.

Plan bien étudié, clair, la disposition de la salle Est n'est cependant pas très heureuse ; les vestibules et vestiaires sont bien compris quoique un peu vastes.

Les salles d'école sont placées sur deux étages seulement. Les façades sont simples et correctes.

Projet facilement perfectible.

2me mention : nº 4, Circonférence rouge.

Projet agréable et bien présenté. Le plan est pratique, les classes, un peu petites, sont réparties sur deux étages et ont de bons dégagements.

Les appartements du personnel enseignant sont distribués d'une manière très judicieuse et offrent l'avantage de ne pas être mansardés.

On peut critiquer l'entrée principale.

* * *

L'ouverture des enveloppes des projets primés donne le résultat suivant :

1er prix, nº 13, Paysage : MM. Squire & d'Okolski, architectes, à Renens.

2me prix, nº 27, Sud-Est : M. Georges Epiteaux, architecte, à Lausanne.

3me prix, nº 3, A la grande Vigne : MM. Bosset & Buche, architectes, à Payerne.

Le rapporteur :
M. Bron, architecte.

Concours pour l'élaboration de projets d'ensemble des bâtiments à élever sur la place de la Gare, à St-Gall.

Le Département fédéral de l'Intérieur et la Direction générale des C. F. F. ouvrent un concours entre les architectes suisses ou établis en Suisse pour l'étude de projets des façades des bâtiments à construire sur la nouvelle place de la Gare, à St-Gall : hôtel des postes, bâtiment aux voyageurs et d'administration des C. F. F., bâtiment aux voyageurs de la gare de la voie étroite et passage établissant la communication entre cette gare et le bâtiment d'administration. La Direction du IVe arrondissement, à St-Gall, met gratuitement à la disposition des intéressés qui en feront la demande le programme détaillé du concours, avec, en annexes, le plan de situation au 1 : 1000 et les plans indiquant schématiquement la distribution des étages pour chacun des bâtiments mentionnés ci-dessus.

Les concurrents devront présenter :

1º Pour le *bâtiment des postes,* 4 plans, au 1 : 200 ; 3 façades au 1 : 200 et une au 1 : 20 ; les coupes nécessaires à la compréhension des projets et une perspective.

2º Pour le *bâtiment des voyageurs et de l'administration des C. F. F.,* 3 plans au 1 : 200 ; 3 façades au 1 : 200 et une au 1 : 20 ; les coupes nécessaires à la compréhension des projets et une perspective.

3º Une vue générale de tous les bâtiments, au 1 : 200 ;

Une vue du passage, au 1 : 200 ;

Une coupe en travers de ce passage, au 1 : 200.

Les projets devront être adressés à la Direction du IVe arrondissement des C. F. F., à St-Gall, pour le 31 mars 1908 au plus tard. Le jury est composé de MM. M. Camoletti, architecte, à Genève ; Flükiger, directeur des constructions fédérales ; Dr Gull, architecte, à Zurich ; Sand, membre de la Direction générale des C. F. F. ; Wild, architecte, à St-Gall, qui ont approuvé le programme du concours.

Une somme de Fr. 20 000 est mise à la disposition du jury pour la récompense et l'acquisition éventuelle de huit projets au maximum. Le rapport du jury sera publié dans la *Schweiz. Bauzeitung* et le *Bulletin technique de la Suisse romande.* Tous les projets seront exposés au public, à St-Gall, pendant quatorze jours.

Les projets primés ou acquis deviendront la propriété commune du Département fédéral de l'Intérieur et de la Direction générale des C. F. F., qui auront le droit de les utiliser à leur gré ; il est probable que l'auteur d'un des projets primés ou acquis sera chargé de faire les études définitives et de diriger les travaux d'exécution, mais le Département fédéral de l'Intérieur et la Direction générale des C. F. F. entendent réserver leur entière liberté sur ces deux points.

SOCIÉTÉS

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

Séance du 25 octobre 1907.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

1re séance 1907-08. La séance est ouverte à 8 3/4 heures.

Liquidation de nombreuses affaires administratives. Le président donne connaissance de la circulaire de la section bernoise, nous invitant à faire, le 27 octobre, ou, en cas de mauvais temps, le 10 novembre, une course comportant l'itinéraire suivant :

Fribourg-Planfayon (par Chevrilles)-Guggersbach-Schwarzenburg-Berne. Dîner à Schwarzenburg et retour à Berne par train spécial offert généreusement par la Compagnie.

Comme une course analogue a eu lieu l'année dernière, la Société ne prendra pas part à la course comme telle, mais elle décide de se faire représenter par quelques membres.

Plusieurs membres zélés se sont annoncés pour faire la course [1].

Le président donne connaissance de la correspondance échangée avec M. l'architecte Stehlin, à Bâle, au sujet de la publication de la *Bürgerhaus.* On nomme une commission cantonale.

M. Maurer, ingénieur, parle de la disposition originale des rues et de l'architecture des maisons de Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIE

Traité complet d'analyse chimique appliquée aux essais industriels, par J. Post & B. Neumann, traduit de l'allemand par L. Gautier. 2e fascicule. 200 pages et 99 figures. Paris, Librairie scientifique Hermann. Prix : 6 fr.

Nous avons déjà signalé cet excellent ouvrage [2].

Le deuxième fascicule qui vient de paraître est consacré à l'analyse et aux essais des chaux, mortiers et ciments, plâtre, produits céramiques, verres et glaçures.

Nous regrettons que l'éditeur n'ait pas broché à part les tables de chaque fascicule : cette disposition — adoptée pour le grand ouvrage de Lunge-Böckmann, *Chemisch-Technische Untersuchungsmethoden* — est très commode pour le praticien à qui elle permet de ne pas exposer le volume entier à tous les accidents du laboratoire.

[1] Cette course ayant été renvoyée au 10 novembre, les membre qui s'étaient annoncés n'ont pas pu y prendre part.

[2] Voir Nº du 10 août 1907, page 184.